

PROCÈS-VERBAL

VENDREDI 22 FÉVRIER 2019

Lieu : 800, 4^e Rang, St-Théodore d'Acton



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTS : Daniel Turcot Jany Proulx Dominique Desrosiers
 Daniel Marois Pierre Dupuis Sylvie Shaw

ABSENTS : Mélanie Bérubé Jocelyn Leclerc

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Daniel Turcot déclare l'assemblée ouverte à 19h40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture par Daniel Turcot.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Le procès-verbal du 25 janvier est lu par Daniel Turcot. Son adoption est proposée par Pierre Dupuis et secondée par Daniel Marois. Adopté à l'unanimité.

4. COURRIER

Cooptel	Sommaire du compte (crédit)
Caisse populaire	Relevé de compte
Cheval Québec	Facture assurances membres

5. RAPPORT FINANCIER ET COMPTE DE BANQUE

Solde en date du 31 janvier 2019 : 14 281,63\$

6. COMPTES À PAYER

28,74\$	Ville d'Acton Vale : Location projecteur pour AGA
208,20\$	Sercost : Collants et plaquettes
296,06\$	Sercost : Collants et plaquettes
38,21\$	Jany Proulx : Timbres

7. COMITÉ DE LOISIRS

Daniel Marois distribue les billets pour la cabane à sucre.

8. DROIT DE PASSAGE ET SIGNALISATION

Aucun point.

9. VARIA

9.1 AGA

On commence la préparation de l'assemblée générale annuelle. Daniel Turcot, président, est dans l'impossibilité d'y être le 29 mars. Il tient à être présent et on décide de devancer l'AGA d'une semaine. L'assemblée aura lieu le vendredi 22 mars.

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 14 mars 2019 à 19h30 chez Daniel Turcot, au 800, 4^e Rang à St-Théodore. Levée de l'assemblée à 20h45, proposée par Daniel Marois et secondée par Pierre Dupuis. Adoptée à l'unanimité.

Président

Secrétaire